



N° 11 629*02

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	Joel.DEVAUD.(Maire.de.PINAS)
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Commune de PINAS
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	2 chemin d'Uglas
Adresse : N°	Rue 65300 Pinas
	Commune
	Téléphone : 05 62 98 15 41
	Code postal
Nature des activités :	E-mail : mairiedepinas@wanadoo.fr
Qualification :	Collectivité propriétaire de la Forêt Communale de Pinas

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Cerambyx cerdo Grand capricorne du chêne	non quantifiable	Larves mâles et femelles	Larves susceptibles d'être présentes dans les bois d'abattage de 3 chênes pédonculés
B2			
B3			
B4			
B5			

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU TRANSPORT	
Préciser les motifs du transport :	
Assurer la poursuite du cycle biologique des larves de C. cerdo susceptibles d'être présentes dans les grumes de 3 chênes pédonculés matures abattus pour raisons de sécurité aux biens et aux personnes sur un alignement de chênes en bordure de RD et lisière de Forêt Communale, devant faire l'objet d'aménagement (place de dépôt de bois). Transfert de ces bois du site d'abattage à un site proche (500m) pouvant accueillir les insectes adultes à la fin de leur développement larvaire (voir détail dans notice technique jointe).	
Suite sur papier libre	

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *	
D1. QUEL EST LE LIEU DE DÉPART	
Nom et Prénom :	Commune de PINAS, Forêt Communale, Massif forestier de la Save, dit le « bois communal »
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	en bordure de la RD 159
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N°	Rue
	Commune PINAS
	Code postal 65300
Elevage d'agrément <input type="checkbox"/>	
Etablissement : d'élevage <input type="checkbox"/> , de présentation au public <input type="checkbox"/> , de transit et de vente <input type="checkbox"/>	
Autorisation préfectorale de détention <input type="checkbox"/> , d'ouverture <input type="checkbox"/> en date du :	
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :	
Nom et Prénoms :	

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION

Nom et Prénom : Commune de PINAS Massif forestier de la Save, dit le « bois communal. »
ou Dénomination (pour les personnes morales) : en bordure de la RD 159
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° Rue
Commune Code postal

Elevage d'agrément
Etablissement : d'élevage , de présentation au public , de transit et de vente
Autorisation préfectorale de détention , d'ouverture en date du :
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms :

Précisez les conditions d'hébergement des animaux dans le lieu de destination :

Mise en dépôt des bois pouvant contenir des larves au pied des chênes pédonculés matures de la forêt communale

Transport dans le peuplement adjacent après abattage

(Voir détail dans notice technique jointe)

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : 1/2 journée
Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau
Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... : ... Transport sur remorque et/ou à la pelle mécanique
des bois abattus jusqu'au site de dépôt

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT

Préciser la période : ... Automne / Hiver 2021 ou 2022 selon la date de déroulement des travaux
ou la date :

D5. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU TRANSPORT*

Formation initiale en biologie animale Préciser : Ingénieur et technicien de l'ONF (maîtrise d'oeuvre)

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : entreprise de travaux forestiers, bûcheron
Aptitude à la conduite d'engins adaptés (camion, tracteur avec remorque, pelle mécanique)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à PINAS
le 26 Mars 2021
Votre signature

André DEVAUD, Maire

